REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Session ordinaire du 13 décembre 2018

Personnes présentes

- Messieurs LEVRAT, CHABERT, DONGUY, DIDIER, RABATEL, GASCON, HAUTAPLAIN
- Mesdames OBADIA, GONIN, MONTAGNE, DUBOIS, VUICHARD

Laurence CHOUTEAU, excusée, donne pouvoir à Alexandre DIDIER Florence BERTHIER-CASSET, excusée, donne pouvoir à Daniel CHABERT Michèle RASPER, excusée, donne pouvoir à Annie VUICHARD

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion ordinaire du 15 novembre 2018.

Ajouts à l'ordre du jour :

- Intervention des responsables de la M.J.C. de la 3CM à Montluel
- Travaux d'accessibilité et éclairage public

F.O.L. (Fédération des Oeuvres Laïques)

Monsieur CUMINET est venu, à la demande du Sou des Ecoles (pour la garderie périscolaire) et la mairie (pour la cantine scolaire) présenter aux Conseillers le « service civique » pour les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaiteraient participer à des projets de solidarité, à raison de 24 heures/semaine. La personne recherchée par la commune et le Sou des Ecoles, majeure de préférence et habitant non loin de la commune si possible, serait rémunérée, pour une mission de 6 à 10 mois (à définir) par l'Etat (473 €/mois), par le Sou des Ecoles (53,79 €/mois) et par la mairie (53,79 €/mois). Une décision sera prise prochainement.

M.J.C. de la 3CM à Montluel

3 responsables de la M.J.C. (dont la Présidente) ont présenté aux Conseillers leur projet associatif 2019/2025.

Actuellement, les bénéficiaires de la commune des intervenants sont : 24 adhérents, 20 familles ; le plus jeune a 4 ans et le plus âgé a 72 ans ; la moyenne d'âge est de 31,7 ans ; les activités principales sont la danse, la gym, le yoga et la zumba.

Plans d'action du projet associatif :

- Animer un projet socio-éducatif jeunesse
- Concevoir et animer une dynamique culturelle
- Proposer des cours et des ateliers enfants-adultes
- Sensibiliser à l'éducation populaire
- Développer l'expertise d'ingenierie de projets

Des « apéro-débat » sont programmés de 19 h à 21 h 30, salle Zaphir à Dagneux, les 18 décembre 2018, 9 avril et 28 mai 2019.

Voirie

Suite à la demande de Monsieur le maire, la 3CM a décidé d'aider financièrement la commune pour créer, en 2019, Route du Combard, un « mode-doux ».

Qualité de l'air

Un questionnaire a été complété et remis aux personnes compétentes. Le résultat des mesures effectuées parviendra à la mairie fin décembre 2018.

Hydrants

Un contrôle sera fait en janvier 2019. La recherche d'un prestataire est mutualisée par 4 communes de la 3CM qui n'ont pas encore de contrat pour bénéficier d'un prix intéressant. La facturation cependant sera propre à chaque commune en fonction du nombre de bornes.

Bibliothèque communale – Coin lecture

Monsieur le Maire rappelle que lors de la création de la bibliothèque municipale, il avait été décidé, par délibération du 15 décembre 1999, de l'instauration d'un tarif d'adhésion annuelle par famille, de 4 € puis de 5 € (tarif modifié par délibération du 12 novembre 2015).

Il précise que le renouvellement du partenariat avec la Direction de la Lecture Publique de Bourg-en-Bresse a nécessité la rédaction d'un nouveau règlement et la modification des modalités d'inscription.

Par conséquent, pour suivre les préconisations de la D.L.P., Monsieur le Maire propose que l'emprunt des ouvrages devienne gratuit pour toutes personnes de moins de 18 ans, pour les étudiants, pour les personnes en situation de chômage ou de précarité, ainsi que pour les associations et l'école de Sainte-Croix. En dehors de ces différent cas, l'adhésion aux services de la bibliothèque devient une « inscription individuelle » et non plus familiale, d'un montant de 5 € par année civile. La consultation des ouvrages sur place reste gratuite.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- D'adopter le nouveau règlement de la bibliothèque municipale
- D'instaurer la gratuité de l'adhésion pour l'école et les associations de Sainte-Croix, pour les personnes de moins de 18 ans, pour les étudiants, pour les personnes en situation de chômage ou de précarité. En dehors de ces cas, le tarif annuel de cette inscription sera de 5 € par personne.

Sauvetage des amphibiens

Une réunion aura lieu le jeudi 20 décembre pour décider de sa reconduction pour 2019, la fermeture éventuelle d'une voie, la pose des filets...

Les Saint-Cruziens qui souhaiteraient participer à cette opération seront informés en temps utiles.

Eclairage public

Un projet concernant son extinction de 23 h à 5 h est en cours. Une décision sera prise prochainement.

<u>Accessibilité</u>

Les travaux aux abords de l'église débuteront fin décembre 2018 (rampe d'accès, création d'une place de parking pour personnes handicapées, accès facilité par la sacristie...) Coût prévu : 5.135 € (sans la rampe d'accès).

Conseil Communautaire du 6 décembre 2018

- Ligue contre le cancer : renouvellement de la convention
- Aire de grand passage 2018 répartition des dépenses et des recettes 3CM/CCMP
- Requalification de l'avenue des Prés Seigneurs phase 2 avenant N° 1, lot N° 3, éclairage public
- ZAC des Viaducs tènement
- Etat des lieux des sentiers de randonnée demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ain
- Aménagement d'un plateau sportif sur la commune de Pizay adhésion à un groupement de commandes pour la passation d'un marché de travaux
- Aménagement d'un plateau sportif sur la commune de Pizay demande de subvention au titre du Contrat Ambition Région

- Complexe sportif sur la commune de Montluel demande de subventions au titre de la DETR
 2019, du Contrat Ambition Région et auprès du Département de l'Ain et des fédérations sportives
- Réalisation d'un giratoire au carrefour RD61A/RD1084 demande de subventions au titre du Contrat Ambition Région et de la DETR 2019
- Travaux d'aménagement de la rue des Chartinières demande de subventions au titre de la DETR 2019 et du Contrat Ambition Région
- Mise en séparatif et raccordement de Bressolles au système d'assainissement de la STEP des Iles à Niévroz – protocole transactionnel au marché de maîtrise d'œuvre
- Signature du marché public de collecte des déchets ménagers recyclables et des journaux, magazines
- Modification du tableau des emplois
- Syndicat Intercommunal d'aménagement et d'entretien du ruisseau des Echets et du ravin des Profondières – désignation des délégués

Dernier conseil des Maires

- Un état des lieux des sentiers et une étude concernant le zéro-phyto ont été réalisés sur le canton.
- Un comité de pilotage concernant l'agriculture est créé.

Prochaine réunion: jeudi 17 janvier 2019 à 20 h 30

Monsieur le Maire

La Secrétaire de séance

Les Conseillers